

Énergie Océane

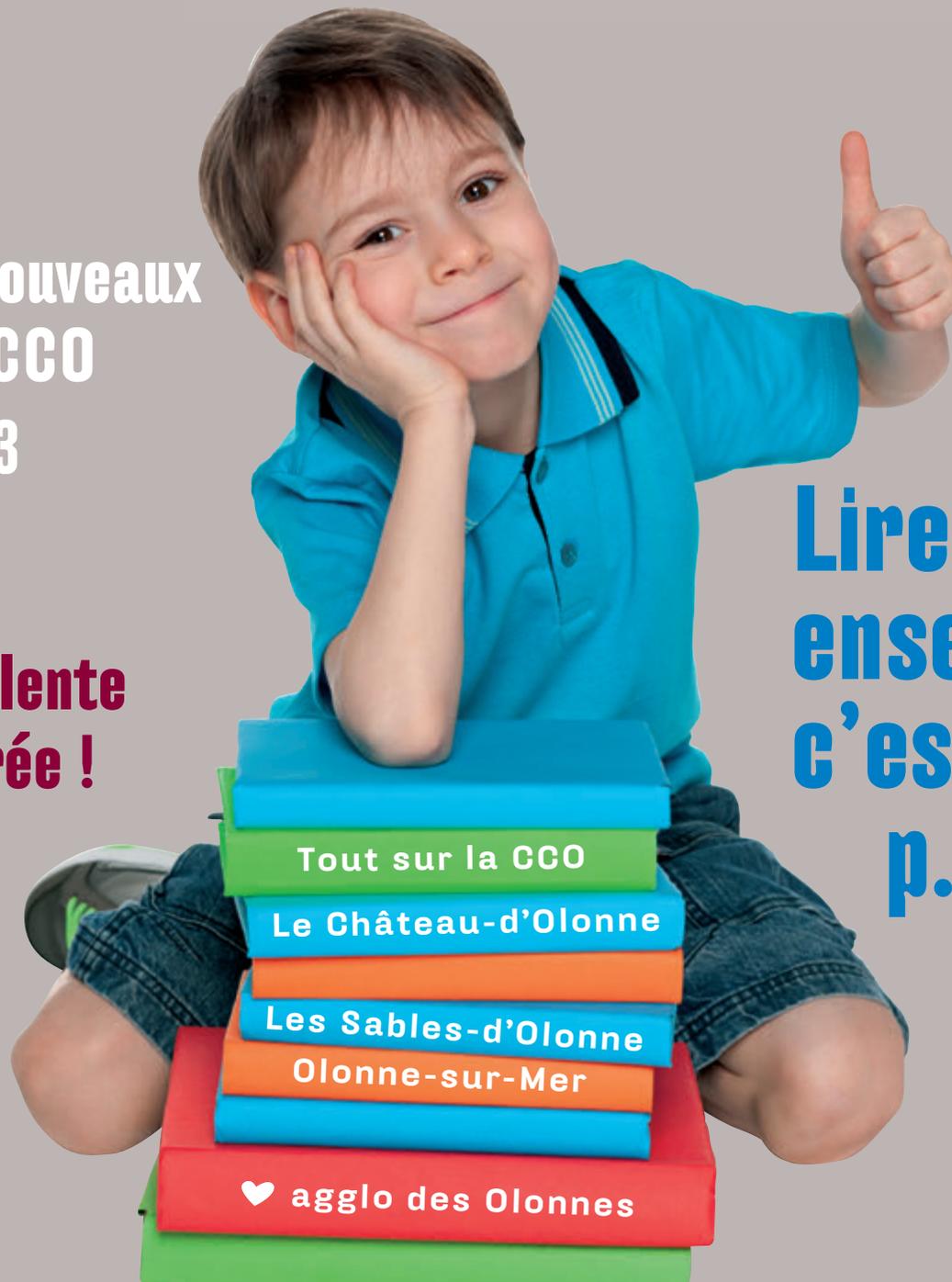
N° 20 - Octobre 2014

Le magazine de l'agglomération des Olonnes

Les nouveaux
élus CCO
p. 2-3

Une
excellente
rentrée !

Lire
ensemble,
c'est top
p. 4-5



L'union est au cœur de ce nouveau mandat. Il en sera question à chaque décision prise par la Communauté de communes. La grande majorité des équipes municipales représentées au sein de la CCO porte le projet de construire l'union des 3 villes sœurs des Olonnes.

L'union est notre horizon.

Nous la construirons et la réaliserons au prix d'un travail considérable de mutualisation des moyens techniques, administratifs et humains de chacune de nos communes.

Nous la construirons en renforçant la coopération intercommunale au sein de la CCO qui accueillera de nouvelles compétences.

Nous la construirons et la réaliserons également à travers un travail sans précédent d'harmonisation de nos réglementations, de nos procédures et de nos priorités communales et intercommunales.

La Communauté de communes sera le cœur et le catalyseur de cette marche vers l'union.

Nous sommes à l'aube d'un chantier considérable de rationalisation de l'organisation territoriale devant aboutir, d'ici la fin du mandat, à l'union des 3 communes du Château-d'Olonne, d'Olonne-sur-Mer et des Sables-d'Olonne. C'est notre feuille de route, notre horizon.

L'union ne saurait être une atteinte à nos identités respectives.

Nous construirons une union des communes respectueuse des identités chaumoise, olonnaise, castelolonnaise et sablaise.

L'union ne sera pas non plus synonyme de centralisation des services.

Ce serait une faute. Nous construirons une union des communes garantissant des services et équipements publics de proximité.

L'union devra conforter notre qualité de vie exceptionnelle et offrir de nouvelles opportunités de développement, de solidarité et d'emplois.

L'union recherchera le bien commun de tous les habitants de l'agglomération des Olonnes.

L'union fera la force de notre agglomération devenue ville phare de la Vendée et de la façade atlantique.

Ensemble, marchons vers l'union des 3 communes sœurs des Olonnes*.



Yannick MOREAU

Président de la CCO

« Discours prononcé lors de la 1^{re} séance du Conseil communautaire, le 11 avril dernier »

Nouveau projet pour une équipe renouvelée

Ils sont toujours 38 (14 élus sablais, 12 élus olonnais et 12 élus castelolonnais) ! Pourtant, le 11 avril dernier, lors du premier Conseil communautaire, les élections municipales étaient passées par là... 28 élus siégeaient pour la première fois à la CCO.

Un renouvellement complet qui ouvre de multiples perspectives d'autant plus que Yannick Moreau, Député Maire d'Olonne-sur-Mer et nouveau Président de la CCO a placé, dès ce premier Conseil, la fusion et la mutualisation des moyens publics dans l'agglomération au cœur de son projet de mandat.

Tout à la fois rajeuni et féminisé, le Bureau de la CCO, où toutes les grandes décisions sont prises, compte désormais 9 membres au lieu de 12. En politique, tout comme dans les sports automobiles, alléger permet de gagner du temps et de franchir plus vite la ligne d'arrivée.

Parce que la fusion, c'est maintenant ! Retrouvez le logo « On fusionne ! » dans les pages du magazine communautaire. Le travail a déjà commencé. Accompagnez-nous sur le chemin de l'union.



SOMMAIRE

une aggro unique

- Bibliothèques : une nouvelle page à écrire
- Olonne-sur-Mer : les travaux sont en cours

4

assainissement

- Assainissement : bientôt une compétence de la CCO
- Plus de sécurité sur le réseau

6

aménagement

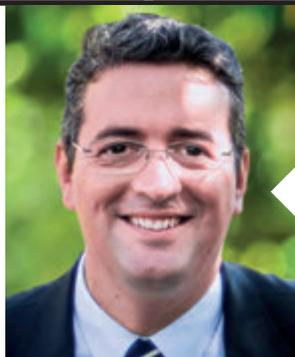
- À grands pas vers l'accessibilité
- Oléane vous transporte !

7

dossier

- La Vannerie : objectif avenir

8



Yannick Moreau

Président de la CCO
Président de droit des commissions communautaires
En charge de la commission « Tourisme – Événementiel intercommunal – Sécurité »



Brigitte Tesson

1^{re} Vice-présidente en charge de la commission « Innovation et développement technologique – Formation – Solidarité de proximité »



Joël Mercier

2^e Vice-président en charge de la commission « Finances et personnel – Transfert de charges et de personnel »



Isabelle Doat

3^e Vice-présidente en charge de la commission « Développement économique, nautique et maritime »



Florence Pineau

4^e Vice-présidente en charge de la commission « Dynamisme culturel et dynamisme sportif » ainsi que de la commission « Appel d'offres »



Armel Pecheul

5^e Vice-président en charge de la commission « Mutualisation des services – Transfert de compétence – Construction de l'union des communes »



Annick Billon

6^e Vice-présidente en charge de la commission « Urbanisme – Environnement – Aménagement du territoire »



Alain Blanchard

7^e Vice-président en charge de la commission « Travaux – Transport – Accessibilité »



Hortense de Beauchaine

8^e Vice-présidente en charge de la commission « Enfance – Jeunesse »



économie

- Pépinière d'entreprises : de nouvelles entrées
- Naissance du Groupement d'employeurs des Olonnes

10

sport/culture/ social

- Complexe aquatique : bientôt hors d'eau !

11

Énergie Océane

Magazine d'information n° 20 - Octobre 2014

Sur le Web... La Communauté de communes des Olonnes anime un site Internet où sont présentés tous ses services.

www.cc-olonnes.fr

Directeur de la publication : Yannick MOREAU – Réalisation graphique : Le SquareD. • Rédaction : Edito – Photos, cartes et illustrations : CCO (Virginie Roux, Freddy Vrignon), Fotolia (SegiyN, Roman Gorielov, contrastwerkstatt, apops, olganik, JackF, Andres Rodriguez), Jacques Boulissière, Mairie d'Olonne-sur-Mer, Mairie des Sables-d'Olonne, LastClick
Impression : Tessier Communication, Saint-Hilaire-de-Riez - ISSN : 1770-9873

Bibliothèques : une nouvelle page à écrire

Actuellement la lecture publique dépend des communes. La CCO s'attache désormais à mettre les bibliothèques en réseau. Avant d'aller plus loin... État des lieux et perspectives.

À l'heure où la mutualisation est une idée plus que jamais d'actualité, il est un domaine dans lequel les choses se mettent doucement mais sûrement en place : celui de la lecture publique. Chaque commune dispose aujourd'hui – ou est en passe de disposer – d'un équipement performant : le Château-d'Olonne a sa médiathèque depuis 2001 ; la Ville des Sables-d'Olonne possède une bibliothèque dynamique à l'abbaye Sainte-Croix – avec une petite annexe à La Chaume – et réfléchit à la réalisation d'une nouvelle médiathèque ; quant à



Mamie et papi habitent au Château, il sont venus nous garder, à la maison, à Olonne, avec un super livre emprunté aux Sables.

ble des fonds des trois bibliothèques est même accessible en ligne via un portail commun. Les élus réfléchissent actuellement à l'étape suivante : harmonisation des tarifs, fusion des équipes

Olonne-sur-Mer, les travaux de la médiathèque sont lancés : le bâtiment sera opérationnel à l'été 2015. « Si les 3 communes sont dynamiques et travaillent pour offrir aux lecteurs de l'agglomération des services adaptés à leurs besoins, la CCO n'est pas en reste. Avec son réseau des bibliothèques, elle fait le lien entre les différentes infrastructures », explique Florence Pineau, Vice-présidente en

charge de la commission « Dynamisme culturel et dynamisme sportif ». Dans l'immédiat, le réseau est surtout technique. Mais cela a déjà permis de tout remettre à plat et de commencer à harmoniser les pratiques. » On peut en effet dès à présent choisir de s'abonner dans l'une des trois bibliothèques ou préférer la carte réseau qui donne accès aux trois structures. Depuis 2013, l'ensem-

ments... « Cela ne doit pas remettre en cause la nécessité de disposer de trois médiathèques, souligne Florence Pineau. Ce sont des équipements de proximité, créateurs de lien social. Tout centraliser serait une grave erreur. » L'idée est au contraire de permettre au lecteur de disposer d'une offre culturelle renforcée avec un large choix d'œuvres à disposition et des spécificités dans chaque médiathèque...

Le réseau des bibliothèques, c'est par ici !
bibliotheques.cc-olonne.fr

EN BREF

Les Sables-d'Olonne : ambiance studieuse

La bibliothèque des Sables-d'Olonne partage depuis 1971 l'abbaye Sainte-Croix avec le Musée d'art contemporain. Elle occupe 850 m² dont 550 ouverts au public, répartis sur trois niveaux : multimédia au rez-de-chaussée avec un cybercentre de 14 postes, adultes au premier et jeunesse au second. Un ensemble renforcé depuis 1982 par une annexe (65 m²) quai Rousseau-Méchain à La Chaume. Reste que ces espaces vont bientôt s'avérer insuffisants. D'où l'idée de créer une nouvelle infrastructure sur l'espace disponible entre l'Abbaye Sainte-Croix et le commissariat. Les études préalables à la construction sont d'ores et déjà engagées. Affaire à suivre ! Particulièrement riche, le catalogue de l'actuelle bibliothèque

comprend 70 000 ouvrages avec un fonds « ancien et précieux » de 3 000 livres, inaccessibles au public, initialement constitué de confiscations révolutionnaires. Animée par une équipe de quinze personnes, la bibliothèque des Sables-d'Olonne prête chaque année 220 000 ouvrages et propose un programme d'animations variées avec notamment Comité de lecture, coups de cœur, Cafés Rencontres... ■

Bibliothèque de l'Abbaye Sainte-Croix
Rue de Verdun, aux Sables-d'Olonne. Tél. : 02 51 21 13 22.

Bibliothèque de la Chaume
Quai Rousseau-Méchain, aux Sables-d'Olonne.
Tél : 02 51 95 09 92.

Olonne-sur-Mer : les travaux sont en cours

La nouvelle médiathèque du parc de la Jarrie doit ouvrir dans quelques mois. Visite en avant-première.

Très prisée – elle compte 4500 abonnés – la bibliothèque de la place René-Leleu vit ses derniers mois... Ses locaux, trop étroits et peu adaptés à l'accueil du public, vont bientôt être oubliés au profit d'une médiathèque dernier cri. Le nouvel équipement va prendre place dans un site particulièrement facile d'accès, dans le manoir du parc de la Jarrie au cœur d'un pôle de services publics qui accueillera bientôt la mairie. Le bâtiment a d'emblée été conçu pour s'adapter à tous les publics et à tous les usages : fonctionnel, énergétiquement très performant, il proposera 1 080 m² de surface avec notamment un auditorium de 100 m² et un espace numérique proposant des bornes de consultation et des tablettes. Résolution tournée vers les nouvelles technologies, la médiathèque d'Olonne-sur-Mer disposera également de deux partenariats importants avec l'INA dont elle sera l'antenne pour tout le Grand Ouest et avec la société olonnaise AMP, l'un des leaders français du secteur audiovisuel. L'ouverture est prévue à l'été 2015.

Bibliothèque du centre culturel François Rabelais, 4 place René Leleu, à Olonne-sur-Mer. Tél : 02 51 33 10 49.



Château-d'Olonne : un lieu très animé

Ouverte en 2001, la médiathèque Michel-Raimbaud – du nom d'un sculpteur castelolonnais décédé en 1999 – s'intègre dans le pôle sportif et culturel du centre-ville, près de la salle de sport et du cinéma. Elle a alors remplacé, pour le plus grand plaisir des lecteurs, l'ancienne bibliothèque qui a longtemps occupé des locaux préfabriqués. Dans le bâtiment de 584 m², les larges baies s'ouvrent sur un hall vaste et lumineux qui permet d'accueillir des expositions et divers ateliers – écriture, illustration, kamishibai, arts plastiques... Dynamique, la médiathèque propose toute l'année de nombreuses animations : contes pour tous les âges (Racontines et Fabulines), ateliers de poésie et de littérature, goûters philo pour les 8-12 ans, cafés philo... Elle organise aussi depuis dix ans un concours de nouvelles et de poésies. Animée par une équipe de six personnes, la médiathèque Michel-Raimbaud dispose d'un fonds de 35 000 ouvrages – petite enfance, jeunesse, adolescents, adultes, presse et magazines – et mise aussi sur une solide offre multimédia avec accès Internet, formations au Web et à la bureautique, DVD... ■
Bibliothèque Michel-Raimbaud, Bd des Anciens Combattants d'AFN, au Château-d'Olonne. Tél : 02 51 32 96 73.



Médiateur du livre : au plus près du lecteur

Il fait le même travail que les bibliothèques, mais dehors. Ainsi pourrait-on définir la mission de David Chasseloup, médiateur du livre de la CCO. Son rôle : sensibiliser un public qui ne lit pas ou peu et lui donner envie de venir à la bibliothèque. Il travaille ainsi en lien avec les associations de lutte contre l'illettrisme, mais aussi des acteurs institutionnels comme les crèches, l'hôpital, les Ehpad, les foyers de jeunes... Au volant de son Bibliobus aménagé, il se rapproche au plus près de ses lecteurs. Il collabore, entre autres, avec les associations de travailleuses familiales. Elles parlent du Bibliobus dans les familles. Curieux, les enfants vont à la rencontre du médiateur. Puis, un prêt de livre en entraînant un autre, ils prennent l'habitude de fréquenter le Bibliobus.

David assure aussi un certain nombre d'animations : il raconte des histoires dans les crèches, intervient en petite section pour transmettre le plaisir de la lecture aux enfants, visite, avec son chariot à livres, les résidents des maisons de retraite... C'est enfin lui qui anime le réseau entre les trois bibliothèques de l'agglomération en assurant l'acheminement des ouvrages d'un site à l'autre ■
Médiateur du livre. Tél : 06 17 25 37 99



Assainissement : bientôt une compétence 100 % CCO

En janvier prochain, la compétence assainissement sera entièrement transférée à la Communauté de communes des Olonnes. Un premier pas important sur le chemin de la mutualisation, du transfert de compétences et de la fusion. Explications.

Jusqu'ici, en matière d'assainissement, la CCO était compétente pour le transport et le traitement des eaux usées des trois communes. Elle avait donc la charge de la station d'épuration du Petit-Plessis et des principaux réseaux de l'agglomération, ainsi que des postes de relèvement associés à ces réseaux. Les trois communes avaient conservé une partie des compétences liées à l'assainissement,

À partir de janvier 2015 tout sera plus simple en matière d'assainissement. Preuve en image :



notamment la collecte des eaux usées, donc la gestion du réseau secondaire et les branchements des usagers.

Un seul gestionnaire

L'idée qui prévaut désormais est de simplifier la gestion de l'assainissement sur le territoire en la confiant à une seule collectivité. La décision de transférer cette compétence à la CCO à partir du 1^{er} janvier prochain a été prise, fin mai, par les élus. Un délai court si l'on considère qu'il faut en effet coordonner avec les trois communes la mise en place d'un service spécifique à la CCO... Et surtout harmoniser les pratiques : le fonctionnement administratif et les contrats - affermage, régie... - sont en effet différents d'une commune à l'autre. Pour les usagers, cela devrait vite se traduire par une simplification de la facture d'eau avec la disparition, dans la partie assainissement, des lignes liées à l'échelon communal.

Plus de sécurité sur le réseau d'assainissement

C'est une recommandation du SDAGE (Schéma D'Aménagement et de Gestion des Eaux) Loire-Bretagne : créer des bassins de stockage près des postes de relèvement sur les réseaux d'eaux usées. Ainsi, en cas d'incident technique sur le poste en lui-même, l'exploitant a le temps de mettre en place un groupe autonome pour éviter que le trop-plein ne se déverse dans le milieu naturel. Même si ce type d'aléa est heureusement très rare, une agglomération balnéaire comme le Pays des Olonnes ne peut se permettre le moindre écart. La mise en place de deux bassins de stockage a donc été programmée cette année, près du poste de relèvement de la Parée (400 m³) et de celui du Pas-du-Bois (500 m³). Ils viennent s'ajouter à ceux qui existent déjà, notamment sur la Chaume et la Sablière. Les travaux ont démarré en juin pour le poste de la Parée et commenceront à la rentrée pour le Pas-du-Bois. Livraison prévue des deux équipements en février 2015.

Alain Blanchard (au centre), Vice-président en charge de la commission « Travaux - Transport - Accessibilité » et les membres de la commission.



EN BREF

Cours d'eau de la Maisonnette : le bassin d'orage

Comme nous l'annoncions dans notre numéro d'avril, un sixième bassin d'orage a été aménagé aux Grands-Riaux au Château-d'Olonne. Si les finitions sont en cours, l'équipement a été opérationnel dès cet été ■

À grands pas vers l'accessibilité

La mise en accessibilité des équipements du ressort de la CCO progresse rapidement. L'agglomération des Olonnes sera au rendez-vous en 2015 !



Le défi posé par la loi est d'importance : à l'horizon 2015, le réseau de transport et les bâtiments publics ou privés devront répondre aux normes d'accessibilité. Dans le bilan 2013 de la commission intercommunale d'accessibilité

– qui rassemble élus, associations et experts –, on note ainsi qu'en matière de transports, 43 % des arrêts de bus et 68 % des véhicules sont d'ores et déjà aux normes. Objectif : finaliser le dossier dans le courant du premier semestre 2015. Et comme

l'information doit également être à la portée de tous, une agence commerciale « Oléane » a ouvert ses portes en juillet 2013, une attention toute particulière a été apportée à la lisibilité du plan du réseau et un nouveau site Internet répondant mieux aux normes d'accessibilité est désormais consultable. Côté voirie, la totalité des passages piétons est désormais traitée ainsi que 43 % des trottoirs. Reste à remplacer le trottoir ensablé du boulevard du Vendée-Globe. Sur les 16 établissements recevant du public, 7 sont déjà accessibles. Si les trois crèches profiteront du transfert à l'Île-Vertime pour être mises aux normes, les autres bâtiments vont rapidement être adaptés. Seuls deux d'entre eux – le gymnase des Chirons et le Centre Animation Jeunesse – font encore l'objet d'une réflexion.

EN BREF

Coup d'envoi pour le Vendéopôle

Situé dans la continuité de la zone des Plesses, au Château-d'Olonne, le futur Vendéopôle du Littoral Vendéen est en train de sortir de terre. Les travaux de viabilisation de la première tranche (environ 20 ha) ont commencé en septembre et sont accompagnés d'un prépayage – l'environnement est un élément fort sur ces espaces économiques. La commercialisation est prévue début 2015. Renseignements : SPL au 02 51 44 90 00 ■

Validation du PLH

Depuis 2009, une communauté de communes de la taille de la CCO a l'obligation de réaliser un Programme Local de l'Habitat (PLH). Au terme d'une longue procédure, la CCO a validé le sien le 28 février dernier. Ce document, qui comprend un diagnostic et un programme d'actions budgétisé, est valable six ans. Il permet notamment d'ouvrir la réflexion sur l'habitat du territoire ■

Tout augmente sauf Oléane !

Lancé en juillet 2013, le nouveau réseau de transports urbains a le vent en poupe. Maillage efficace du territoire et passages cadencés ont su convaincre de nombreux usagers. Pour favoriser cette dynamique, les élus communautaires ont décidé de geler les tarifs du réseau. Un coup de pouce financier bienvenu en ces temps de crise.

Entre le 1^{er} juillet 2014 et le 30 juin 2015, il sera inutile de sortir des centimes supplémentaires pour régler son abonnement ou son ticket de bus. Les tarifs d'Oléane resteront stables. Une mesure prise pour encourager l'utilisation du bus et qui garantira un

service de qualité sans pour autant répercuter l'inflation des prix sur l'utilisateur. Désormais le bus est devenu tendance. Tout à la fois pratique, écologique et économique, il permet de « circuler facile » sur toute l'agglomération des Olonnes. Résultat, de plus en plus d'usa-

gers laissent leur voiture au garage pour se rendre aux arrêts Oléane.

Quand le coût moyen d'une voiture est de 3000 et 5000 €/an et ne cesse d'augmenter, l'abonnement « 27-65 ans » d'Oléane s'élève à 270 €/an. Information importante : sur simple demande tout employeur est tenu de rembourser au moins 50 % de l'abonnement Oléane. Pour un actif il ne revient donc qu'à 135 €/an (ou 13,50 €/mois).

Renseignez-vous au :
02 51 32 95 95.



La Vannerie : objectif

Ça bouge du côté de la Vannerie ! Après l'implantation du Pôle Santé, qui sera bientôt rejoint par une zone de 4 ha accueillant des activités liées au secteur santé, une zone numérique sort de terre. Et comme l'agglomération s'engage dans une véritable révolution numérique, en 2020, le territoire sera desservi à 100 % par la fibre optique.

Numerimer : bientôt opérationnel !

Avec l'ouverture du data center en octobre 2014, le pôle numérique Numerimer va prendre toute sa dimension. Et ce n'est qu'un début...



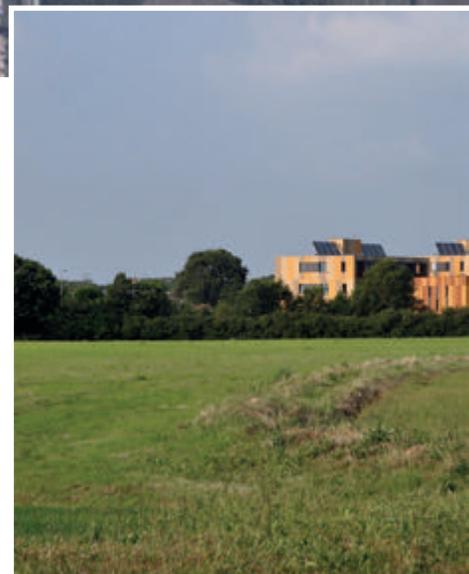
Situé à l'entrée des Sables-d'Olonne et desservi par la fibre optique, le pôle numérique Numerimer qui s'étend sur 15 000 m² va prochainement passer du virtuel au réel... Les travaux du data center Oceanet, première entreprise à s'y implanter, sont en passe de s'achever. Son ouverture, prévue en octobre, marquera ainsi symboliquement la mise en activité de Numerimer. Le data center dont la vocation est d'héberger les données numériques des entreprises ou des collectivités, sera bientôt rejoint par deux autres entreprises qui ont également réservé leur terrain. Le pôle numérique a en effet séduit Zéphyr, une agence Web spécialisée dans la création de sites Internet, le webmarketing, le développement de logiciels et d'applications sur tablettes. L'opérateur télécom Rezocéan a également réservé une parcelle de plus de 3 000 m² afin d'y transférer son activité.

Lieu d'échanges pour la filière

Pour ces deux entreprises, la procédure va s'accélérer avec la fin des travaux de viabi-

lisation du pôle prévue fin octobre. La signature des compromis est en effet programmée à la mi-novembre. À terme, le site pourra accueillir cinq entreprises : un terrain de plus de 6 000 m² est

encore disponible. Il pourra être divisé en trois parcelles d'environ 2 000 m² chacune. Numerimer va ainsi concentrer en un même lieu toutes les activités dédiées aux hautes technologies du numérique, des sociétés matures aux jeunes talents. En effet, un campus constitué d'une école d'ingénieurs et d'une pépinière numérique dont la vocation sera d'héberger des entreprises en création, devrait également voir le jour courant 2016. Pensé comme un véritable lieu d'échange dédié à l'économie numérique, Numerimer va ainsi faciliter les partages d'expérience pour tous les professionnels de la filière. Ils sont d'ailleurs nombreux sur le territoire de la Communauté de communes des Olonnes : une soixantaine d'entreprises du secteur des TIC profitent déjà de son cadre de vie exceptionnel. Le numérique a de l'avenir !



Plus de renseignements ?

Le pôle numérique se dévoile dans un document de promotion édité par la CCO mais aussi sur le site Internet www.numerimer.fr.

avenir

Bientôt le très haut débit !

La Communauté de communes des Olonnes vient de signer une convention avec Orange... Objectif : proposer la fibre optique sur le territoire à l'horizon 2020.

En 2010, l'État lançait le plan national très haut débit. L'idée était d'accélérer le déploiement de la fibre optique en France avec en priorité les grandes agglomérations puis, à partir de 2015, les principales villes de chaque département. C'est dans ce cadre que s'inscrit la démarche d'Orange : les territoires de la CCO et de La Roche Agglomération ont tous deux été retenus en Vendée. La première étape a consisté à transférer la compétence requise des

communes à la CCO. Cette dernière jouera ainsi un rôle d'interface entre l'opérateur et les communes. Les élus ont ensuite été invités à exprimer leurs priorités. En toute logique, ils ont proposé de privilégier les secteurs où le débit ADSL est le plus faible et les zones d'activités. Il appartient désormais à Orange de décider puisque c'est le seul investisseur... Une convention a d'ailleurs été signée le 3 octobre dernier entre

Orange et la

CCO. Aux

termes de

celle-ci, la

CCO interviendra

comme

interlocuteur

technique et administratif,

pour le

suivi des travaux et

l'implantation des

nœuds de raccordement

sur l'espace public. Elle

fera aussi le relais avec les

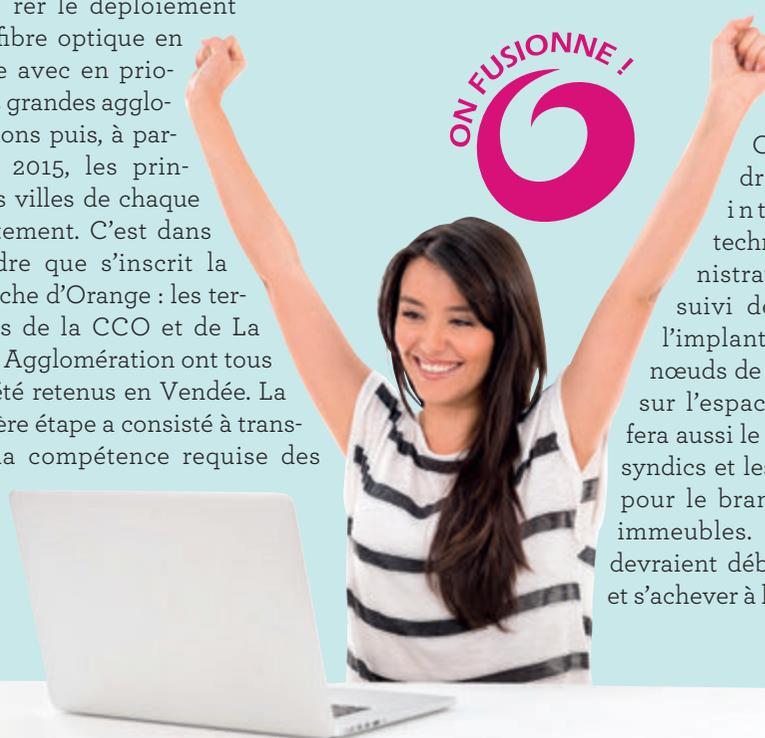
syndics et les copropriétés

pour le branchement des

immeubles. Les travaux

devraient débuter dès 2015

et s'achever à l'horizon 2020.



Secteur Santé : le «plus» du Pôle

Extension naturelle du Pôle Santé qui comprend l'hôpital et la clinique, le Secteur Santé est situé de part et d'autre de la voirie d'accès à l'hôpital. Il pourrait permettre d'accueillir certains équipements à caractère médical, sanitaire ou social et dont les activités seraient complémentaires de celles du Pôle Santé. La via-

bilisation des terrains doit démarrer cet automne, les premiers permis de construire devant suivre dans la foulée. Au total, le Secteur Santé propose 4,3 ha cessibles en 18 lots pour des surfaces allant de 1 000 à 8 000 m².

Renseignements : CCO au 02 51 23 84 40.

Plus rapide et plus sûr

Un débit supérieur et plus stable... Avec la fibre optique, Internet entre dans l'ère du très haut débit : accès ultrarapide aux données, TV en HD, voire en 3D, nouveaux usages - télétravail, télé-médecine -, multi-usage simultané sans perte de signal... Contrairement à l'ADSL, la fibre permet aussi un débit symétrique, aussi rapide en chargement qu'en exportation de données. Un argument auquel les entreprises peuvent être particulièrement sensibles.

Pépinière d'entreprises : de nouvelles entrées

Onze sociétés sont actuellement hébergées dans la Pépinière d'entreprises où elles bénéficient d'un environnement préservé pour grandir dans les meilleures conditions.

Le 1^{er} septembre, trois nouvelles entreprises ont fait leur entrée à la Pépinière portant ainsi leur nombre à onze. Il s'agit de 2CYU - accessoires pour smartphones et

tablettes -, Sibap - services informatiques à destination des professionnels et des collectivités - et d'un mandataire automobile, Loïc Bujau. Sans oublier l'arrivée au printemps dernier de Littoral Concept Développement - import/export, chaudronnerie, mécanique, pêche et plaisance.

Quatre autres bureaux de 15 à 24 m² et trois ateliers de 58, 78 et 133 m² sont encore disponibles. Toutes les entreprises hébergées bénéficient de baux précaires à loyer modéré de 23 mois renouvelables une fois et d'un accompagnement individuel.



Rappelons que la Pépinière d'entreprises qui a ouvert ses portes en 1999 a hébergé plus de 80 entreprises et permis de créer environ 190 emplois.

**Pépinière d'entreprises,
Parc Actilonne,
2 allée Titouan-Lamazou,
à Olonne-sur-Mer.
Tél. : 02 51 96 88 88.**

Naissance du Groupement d'employeurs des Olonnes

L'ex-antenne du Groupement d'employeurs Mer et Vie a désormais pris son indépendance. Explications.

« **L'**emploi est un enjeu de territoire, c'est pourquoi nous suivons avec attention toutes les actions concrètes qui vont dans le sens de l'insertion. Nous sommes aussi conscients que, compte tenu de la taille et de l'activité des entreprises de l'agglomération des Olonnes, il n'est pas toujours possible de recruter des salariés à temps complet », explique Isabelle Doat, troisième Vice-présidente de la CCO en charge du développement économique, nautique et maritime. L'idée du travail à temps partagé présente beaucoup d'avantages : les entreprises trouvent là une façon de recruter à juste coût, tandis que

les salariés enrichissent leurs compétences au contact de plusieurs employeurs. C'est aussi une façon de construire des emplois pérennes.

Deux ans après l'implantation d'une antenne du Groupement

d'employeurs (GE) Mer et Vie au Pays des Olonnes, le GE des Olonnes a été créé en avril dernier. Il est soutenu par la CCO qui l'héberge à la Pépinière d'entreprises et qui lui a versé une subvention de 23500 euros. La collectivité est également adhérente de l'association placée sous la responsabilité opérationnelle de Sonia Vergnaud, et fait

aussi appel à ses services. C'est d'ailleurs l'un des rares groupements d'employeurs soutenu par une communauté de communes. « Nous avons tout intérêt à favoriser ce genre d'initiative, reprend Isabelle Doat. Tout compte en matière d'emploi : les petits ruisseaux font les grandes rivières ! »

Ça marche !



Présidé par Thierry Chevillon, qui dirige une entreprise de la filière nautique, le Groupement d'employeurs des Olonnes compte une soixantaine d'entreprises adhérentes. Depuis sa création, il a déjà "déprécarisé" dix salariés - embauchés en CDI - et emploie une vingtaine de personnes chaque semaine... Rappelons qu'il permet aux employeurs adhérents (57 à ce jour) de recruter en temps partagé tous types de qualifications, pour des besoins ponctuels ou pour des tâches qui ne justifient pas la création d'un temps plein.

**Groupement d'employeurs des Olonnes, Pépinière d'entreprises, bureau n° 6,
2, allée Titouan-Lamazou à Olonne-sur-Mer. Tél. : 02 51 96 83 15. www.ge-olonnes.fr**

Complexe aquatique : bientôt hors d'eau !

Les travaux vont bon train sur le site du futur complexe aquatique...

Petite visite de chantier.

Les volumes sortis de terre, le gros œuvre terminé... Après l'intervention du charpentier qui a démarré fin août, les bâtiments du futur complexe aquatique sont arrivés à l'étape importante du «clos-couvert». Les derniers choix en matière d'ambiance intérieure sont effectués en parallèle et le chantier se poursuivra ensuite pour une livraison prévue en juin 2015. Toujours à l'automne, sera lancé l'appel

d'offres pour le choix du gestionnaire de ce futur équipement. Après réflexion, les élus ont en effet tranché pour une délégation de service public qui regroupera le complexe aquatique et la piscine des Chirons. Cela permettra de mutualiser la gestion et de réaliser des économies d'échelle sur les deux équipements sans créer de concurrence. Il semblait en effet difficile à la CCO de fonctionner en régie directe pour le complexe aquatique comme c'était le cas pour la piscine des Chirons compte tenu des embauches nécessaires - une vingtaine d'emplois prévus - et des contraintes marketing et commerciales liées à la gestion de ces nouveaux équipements aquatiques.



Mot des élus n'appartenant pas à la majorité

Expression de la liste L'humain d'abord

Ma commune, j'y tiens !

Pour atteindre son objectif électoral d'union des 3 communes, le Président de la CCO a commencé à les dévitaliser en les vidant de leurs compétences. Elles ne seront bientôt plus que des coquilles vides et la fusion deviendra inéluctable.

Pour vous, citoyens du Pays des Olonnes, ce sera :

- un choc financier car l'harmonisation des taxes locales se fera par le haut, soyez-en sûrs ;
- un choc historique ensuite avec la disparition de 3 communes ;
- un choc social encore avec des transferts de personnel, des départs en retraite non remplacés, des conditions de travail aggravées et la baisse de qualité du service rendu à la population ;
- un choc humain et politique enfin, à l'encontre de la démocratie locale de proximité, socle de notre République.

Avec votre élue, Nicole LANDRIEU, refusez cette fusion qu'on veut vous imposer : Exigez une consultation dans chaque commune !

Nicole LANDRIEU

Expression des élus socialistes et apparentés

Le président-député-maire a jugé bon d'exclure les élus de gauche de la commission qui aura à préparer une éventuelle fusion. Fusion qui n'est qu'une option parmi d'autres et qui a été rejetée par les Olonnais, et les Castelolonnais n'ont pas été consultés. Le respect de la démocratie aurait voulu qu'un membre de l'opposition soit présent dans cette commission. Nous proposons de renforcer les moyens de la CCO en transférant les compétences selon un calendrier précis et en respectant les employés communaux et intercommunaux et l'ensemble des services techniques qui font un travail remarquable. Nous proposons de voir plus loin que la fusion qui est déjà dépassée en créant une communauté d'agglomération. Nous devons viser un territoire plus large si l'on veut avoir une vision des quarante prochaines années. En nous focalisant sur la fusion nous brûlons l'énergie qui pourrait nous servir à dialoguer avec les municipalités susceptibles d'intégrer une future communauté d'agglomération.

Simon AVRIL, Gérard MERCIER, Anthony PITALIER

Expression de la liste Agir pour le changement

Elus communautaires résolument favorables et sans ambiguïté à la fusion des trois communes, nous participons aujourd'hui à la mise en œuvre de ce chantier qui fut au cœur de notre programme municipal.

La tribune qui nous est accordée en qualité d'élus minoritaires du Château-d'Olonne, nous permet de mieux vous informer de nos prises de position.

Le président Yannick Moreau démontre sa volonté de réaliser la fusion. Nous nous en réjouissons.

Nous avons soutenu les décisions importantes déjà prises pour plus de cohérence et de clarté dans les attributions de la CCO (Tourisme et assainissement).

Jean-Pierre CHAPALAIN, Mauricette MAUREL

Réservez votre place !



Sirba Octet est de retour

En juillet 2013, cet ensemble avait enflammé l'Abbaye en fête avec sa musique yiddish. Grâce à une coopération entre la CCO et la ville d'Olonne-sur-Mer, il revient cet automne au Havre d'Olonne accompagné de la chanteuse Isabelle Georges. Le concert *Du Shtetl à New York*, retrace à travers la musique et le chant, l'odyssée de millions d'hommes et de femmes originaires de l'Europe de l'Est, depuis le Shtetl (village en yiddish) jusqu'à New York, berceau de la mixité et des influences musicales venues du monde entier.

Du Shtetl à New York, le 30 novembre, à 16 h 00, au Havre d'Olonne – Plein tarif : 15 € - Tarif abonné : 12 € - Tarif réduit : 6 € - Réservation à l'office de tourisme d'Olonne-sur-Mer (Tél : 02 51 90 75 45)

Concert du nouvel an : un premier rendez-vous romantique

Pour la première fois, les trois communes sœurs des Olonnes proposent un spectacle inédit pour le nouvel an qu'elles co-financent et organisent ensemble. Un événement exceptionnel symbole de leur rapprochement. Assuré par l'Orchestre Philharmonique de Nantes, ce premier rendez-vous culturel sera placé sous le signe du romantisme.

*Soirée romantique, le 3 janvier 2015, 20 h 45, aux Atlantes
Tarif unique : 12 € - Réservation dans les offices de tourisme de l'agglomération (Le Château-d'Olonne : 02 51 21 09 67 – Les Sables-d'Olonne : 02 51 96 85 85 – Olonne-sur-Mer : 02 51 90 75 45)*



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES OLONNES
3 avenue Carnot – BP 80391
85108 LES SABLES-D'OLONNE CEDEX
Tél : 02 51 23 84 40
Fax : 02 51 32 02 87
E-mail : info@cc-olonne.fr
Site : www.cc-olonne.fr



Communauté de
Communes des
Olonnes

L'Énergie océane aux Sables d'Olonne